

DELSOC_20230323_05**Séance du 23 Mars 2023****Département
LOIRE-ATLANTIQUE****Arrondissement
SAINT NAZAIRE****Centre Communal
d'Action Sociale de
TRIGNAC****DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE TRIGNAC**

L'an deux mille-vingt-trois, le vingt-trois mars,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TRIGNAC s'est réuni au 36 rue Léo Lagrange, salle des Roseaux (Bâtiment Escale) de Trignac à 17 h 00 sous la présidence de Monsieur Claude AUFORT et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : Claude AUFORT, Laurence FREMINET, Dominique MAHE-VINCE, Eric MEIGNEN, Stéphanie BURNEL, Solène MERABET, Brieg PICAULT, Christian Auclair,

Etaient excusés : David Pelon, Raphaël Mounier, Sylviane RUAUD

Convocation	13 mars 2023
Nombre d'Administrateurs :	
En exercice	11
Convoqués	11
Présents :	8
Excusés :	3
Absents	0
Procurations :	0
Votants :	8

Secrétaire de Séance : DANET Amélie, responsable du CCAS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article R 315-23-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Claude AUFORT, Président du CCAS, expose :

Lors de sa séance du 16 février 2023, le Conseil d'Administration a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2023.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 soumis à votre adoption. Le tableau de présentation ci-joint, expose de manière détaillé les grandes lignes.

Le budget primitif du CCAS pour l'année 2023 s'élève à **104 680€**
€ tant en dépense qu'en recettes, et ce avec incorporation du résultat de l'exercice
antérieur à hauteur de **35 239,71 €** :

Tableau Synthétique du Budget Primitif 2023 :

FONCTIONNEMENT	Primitif 2023
Total DEPENSE	104 680€
011 - Charges à caractère général	40 530
012 - Charges de personnel et frais assimilés	150
65 - Autres charges de gestion courante	63 700
67 - Charges exceptionnelles	300,00
Total RECETTE	104 680€
002 - Résultat de fonctionnement reporté	35 239,71
70 - Produits services, du domaine et ventes diverses	44 40,29
74 - Subventions Ville	65 000
75 - Autres produits de gestion courante	0
77 - Produits exceptionnels	0,00

Monsieur Claude AUFORT explique le détail des chapitres de ce budget par nature et par fonction.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu son rapporteur en son exposé,

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil d'administration du 16/02/2023

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget du CCAS de Trignac pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, à **l'unanimité**

ADOPTÉ le budget primitif 2023.

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE.

Laurence FREMINET
Vice-Présidente du CCAS



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 044-264402215-20230323-BUD_20230323_05-BF

Présentation Budget Primitif 2023 CCAS Trignac par nature et par fonction

Chapitre Compte CCAS Trignac **réalisé 2022** **BP 2023** Commentaire : activités prévisionnelles

	réalisé 2022	BP 2023	Commentaire : activités prévisionnelles
011 - Charges à caractère général	27 447,60	40 530	
60623 - Alimentation	7 569,06	500	Alimentation (convivialité + atelier culinaire)
60632 - Fournitures de petit équipement	668,95	650	Equipement liés aux animations : jeux de société, matériels pour activités
6064 - Fournitures administratives	46,82	50	
6068 - Autres matières et fournitures	10,77	200	Produits non consommables : nappes, papier, ustensiles
611 - Contrats de prestations de services	2759,39	0	Prestations avec un contrat
617 - Etudes et recherches			
	10560	5280	Etude Thématique ABS
6182 - Documentation générale et technique	1050,80	850	
6188 - Autres frais divers	296	3900	ateliers, escale et escapade (entrée)
6228 - Divers	10,25		
6232 - Fêtes et cérémonies	11,95	15 000	Repas/ Collis des Aînés
6238 - Autres extérieurs - Divers	0	2000	Spectacle Public gratuit
6247 - Transports collectifs	541	3000,00	Transport privé pour les sorties
625 - Réception	0	100	Frais liés aux fonctionnements des commissions (CA) – Bouquets Fleurs Seniors
6262- Frais de télécommunications	216	450	SMS Logiciels
627 - Services bancaires et assimilés		0,00	frais ANCV
6281 - Concours divers (cotisations...)	274,62	280	cotisation UNCCAS
6288 - Autres	3345	8120	Prestations externes Animation
637 - Autres impôts, taxes	86,99	150	SACEM
012 - Charges de personnel et frais assimilés	95	150	
6451 - Cotisations à l'U.R.S.A.F.	95	150	URSSAF Assurances bénévoles du CA
65 - Autres charges de gestion courante	52711,01	63 700	
6558 - Autres contributions obligatoires	6580,95	8900	sub CLIC + sub MDPH
6561- Secours d'urgence	203	300	
6562 - Aides	45 927,06	54500	aides sociales facultatives
67 - Charges exceptionnelles	254	300	
673 - titres annulés (sur exercices antérieurs)	254	300	remboursement annulation sortie
TOTAL DEPENSE	80 507,61	104 680	

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 044-264402215-20230323-BUD_20230323_05-BF

Budgets 2022 et Budget Primitif 2023

Réalisé 2022

011 - Charges à caractère général	27 447,60
012 - Charges personnel et assimilés	95,00
65 - Autres charges gestion courante	52 711,01
67 - Charges exceptionnelles	254
Total DEPENSE	80 507,61
70 – Produits services et ventes div	9 951,91
74 - Dotations, subventions	66 500
75 - Autres produits gestion courante	0
77 - Produits exceptionnels	60
sous total RECETTE	76 511,91
DEPENSE - RECETTE = Déficit	
002 - Résultat reporté n-1	- 3 938,70
	39 178,41
Total RECETTE	115 690,32

Primitif 2023

	40 530
	150,00
	63 700
	300
	104 680
	4 440, 29
	65 000
	0,00
	0,00
	69 440,29
	35 239,71
	104 680

4 délibérations budget :
Compte de gestion = -3 938,70€
 Compte administratif = réalisé 2022
 Affectation du Résultat = 35 185,71€
 Budget primitif 2023 avec subvention de la Ville de 65 000€

Centre Communal d'Action Sociale - Conseil Administration du 23 mars 2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 044-264402215-20230323-BUD_20230323_05-BF



Total RECETTE	115 690,32	104 680	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	39 178,23	35 239,71	
70 - Produits services, domaine et ventes diverses	9 951,91	4 440,29	
7031 - Concessions dans les cimetières	6590,41	0	Concession reversée totalement sur la ville
706 - Prestations de services	3361,50	4 440,29	Encaissement des activités Animations
74 - Dotations, subventions et participations	66 500	65 000	
7474- Communes	66 500	65 000	
7478-Autres organismes			
75 - Autres produits de gestion courante	0	0,00	
752 - Revenus des immeubles	0	0,00	
77 - Produits exceptionnels	60	0	
7713 - Libéralités reçues	60		

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 044-264402215-20230323-BUD_20230323_05-BF

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 044-264402215-20230323-BUD_20230323_05-BF